

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 18/12/2017
Reçu en préfecture le 18/12/2017
Affiché le 
ID : 033-253306310-20171207-2017_38-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 12
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
Contre :
Abstention :

L'an deux mille dix sept, le sept décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 22 Novembre 2017

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- GOT - GUILLEN- HERAUD- MONSEIGNE- QUENTIN- MM. CORSAN- DELAUNAY - GIRARD - LORIAUD -PLISSON- SUBRENAT.

Délibération N°2017-03-038: Désignation du représentant du SMIDDEST au Comité de Bassin Adour-Garonne

Vu le CGCT ;

Considérant que le SMIDDEST en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) dispose d'un siège au sein du collège des collectivités territoriales du nouveau Comité de Bassin Adour-Garonne ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique. de désigner Madame De ROFFIGNAC comme représentante du SMIDDEST au Comité de Bassin Adour-Garonne.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 7 décembre 2017


La Présidente
SMIDDEST
Comité de l'Estuaire de la Gironde

Françoise De Roffignac